

Le Général amédeé de la Harpe

Autor(en): **E.M.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue historique vaudoise**

Band (Jahr): **7 (1899)**

Heft 2

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-8988>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Rhodes, où il fut inhumé. Le fils cadet de sa victime, Guillaume d'Arsent, l'avait accompagné dans ce voyage et lui avait servi de témoin pour son testament rédigé à Venise. Falk joignait à de grands défauts des qualités non moins remarquables; l'histoire fribourgeoise l'inscrirait volontiers au Panthéon de ses hommes les plus illustres, si elle n'avait pas à lui reprocher le meurtre de l'avoyer d'Arsent.

(*A suivre*).

Ch. DE RÆMY, abbé.

LE GÉNÉRAL AMÉDÉE DE LA HARPE ¹

La remarquable notice que M. le colonel Secretan a consacrée au général de la Harpe est venue à son heure; la faveur avec laquelle elle a été accueillie par le public est aussi pleinement justifiée.

Le général de la Harpe était connu de tous ceux qui ont étudié un peu l'histoire politique et militaire du Pays de Vaud. Bien des choses cependant restaient un peu vagues dans son existence mouvementée; d'autres étaient ignorées. M. Secretan a réussi, après des recherches nombreuses, à écrire une biographie complète, souvent émouvante et toujours intéressante de cet homme de valeur qui fut un des plus intrépides soldats des armées de la première république sans cesser d'aimer son pays d'origine et de désirer pouvoir lui être utile une fois.

Je ne veux pas revenir avec M. Secretan sur la carrière du général de la Harpe. Tous ceux qui s'intéressent au passé de notre pays l'étudieront dans la notice que nous annonçons malheureusement bien tard. Je voudrais seulement montrer ce que fut chez de la Harpe pendant son séjour en France l'homme politique et l'homme de guerre.

Obligé de fuir le Pays de Vaud à la suite des événements de 1791, Amédée de la Harpe se retira en France, fut nommé colonel de volontaires le 31 octobre et envoyé à Roye avec son

¹ *Le général Amédée de la Harpe* par le colonel Secretan. Esquisse biographique avec deux portraits et fac-simile. — Lausanne, Corbaz et C^e.

bataillon ¹. Pour acquérir de l'influence sur la troupe, de la Harpe donna par ses paroles et par ses actes des preuves aussi nombreuses que possible de son attachement aux principes républicains. Reçu membre de la Société des amis de la Constitution de Roye, il en était déjà président le 2 février 1792 et prononça ce jour-là un grand discours à l'occasion de l'inauguration d'un buste de Mirabeau. Dans cette circonstance importante, son langage s'éleva facilement, semble-t-il, au diapason des harangues révolutionnaires de l'époque et il trouva des effets oratoires qui firent une bonne impression sur ses nombreux auditeurs.

« Comme garde national volontaire, s'écria enfin le colonel, je fais hommage de mon épée aux mânes des héros de la liberté et je jure ici publiquement et sur mon honneur que je serai toujours prêt à la tirer pour la défense de son ouvrage, que je ne la lâcherai que percé de coups et que mon dernier soupir sera un sourire si j'ai le bonheur de me voir entouré de monceaux de cadavres de nos ennemis. »

Il s'adressa enfin aux citoyennes qui, selon la coutume du temps, assistaient quelquefois nombreuses aux séances des clubs. « La nature, leur dit-il, s'oppose à ce que vous portiez les armes pour la défense de votre patrie, mais elle vous a imposé une obligation non moins chère et moins essentielle, c'est celle d'augmenter le nombre de ses défenseurs, de les élever, de faire germer dans leurs cœurs les vertus qui font le héros... Je vous exhorte à bien vous pénétrer de cette vérité... Je vous invite à honorer souvent nos séances de votre présence ; votre patriotisme ne pourra qu'y gagner et vous pourrez y puiser des maximes qui nous donneront l'espoir de voir renaître des Mirabeau. »

De la Harpe, du reste, se souvenait qu'il avait reçu une éducation chrétienne et il ne craignait pas de faire entendre le mot de Dieu devant de fougueux révolutionnaires réunis sous les voûtes d'une église. « Rappelons-nous toujours, disait-il, que cette salle a été pendant longtemps la maison du Seigneur, du père commun de tous les Français et ne la profanons pas

¹ De la Harpe avait déjà servi en Hollande pendant quelques années avant la révolution de France.

par des mouvements qui puissent lui déplaire ; que le patriotisme seul nous anime ; l'encens qu'il nous verra brûler pour la patrie lui sera d'autant plus agréable qu'il sera plus pur ».

Orateur aimé dans les clubs, de la Harpe montra à la même époque une fermeté et une intrépidité extraordinaires à la tête de ses volontaires. A Rodemak, près de Thionville, où il avait résolu avec ses officiers de s'ensevelir sous les ruines de la forteresse plutôt que de capituler, à Bitche où « il eut ses habits criblés de balles au pied des retranchements », il mérita l'admiration de ceux qui se trouvèrent en situation de voir sa conduite et sa valeur. « Cet engagement de s'ensevelir sous les débris de Rodemak plutôt que de tomber entre les mains des tyrans, lui écrivaient les Amis de la Constitution de Bourbonne, nous a fait verser des larmes d'attendrissement pour les vertus qui vous ont fait n'estimer la vie que pour l'exposer aux plus grands périls. Non, les trois cents Spartiates qui combattirent et arrêtaient les Perses aux Thermopyles n'acquirent pas plus de gloire ».

Commandant de la place de Briançon en 1793, de la Harpe participa aussi au siège de Toulon et fut nommé à cette époque général de brigade. Après avoir été commandant de la place de Marseille pendant quelque temps, il fut enfin envoyé avec quelques troupes, en avril 1794, pour renforcer l'armée des Alpes dans la direction de Gênes. Il ne devait plus la quitter.

Homme de cœur et aimant beaucoup le soldat, La Harpe souffrit beaucoup de la disette, de la misère même, dans laquelle les troupes furent laissées généralement par les fournisseurs plus occupés de leur fortune que de leur devoir.

Le 3 août 1795 déjà il écrit à son supérieur, le général Masséna :

« Hier on a distribué de la galette, faute de pain, aujourd'hui, on n'aura que quart de ration. »

Le 9 septembre :

« Nous sommes sans viande et s'il ne nous arrive rien dans la soirée, ce sera jeûne général demain. »

Le 9 octobre :

« Les troupes souffrent au delà de toute expression et ne peuvent plus résister sur la montagne ; il n'existe ni

baraques ni tentes ; les camps sont déserts ; on n'y peut plus retenir les soldats. Leur misère et leur nudité sont au comble. Pour surcroît de maux, l'eau-de-vie qu'on nous a envoyée est allongée aux trois quarts d'eau... »

Le 23 octobre :

« La nuit a été aussi affreuse que la soirée d'hier. Il n'est resté qu'une seule tente au col de Termini. Toutes ont été enlevées ou déchirées ; aucune ne peut se redresser... Pas un seul poste n'a pu tenir cette nuit ; tous ont été abandonnés. Beaucoup d'hommes y sont morts par suite du mauvais temps et de la nudité dans laquelle on les a laissés ».

Si les soldats souffraient, les fournisseurs s'enrichissaient. Pour eux, le dogme fondamental était qu'il fallait faire sa fortune en six mois ; ils y réussissaient quelquefois. De la Harpe fut probablement le seul, parmi les généraux de l'époque, qui osa s'attaquer à eux et flétrir leur conduite scandaleuse.

Le 22 avril 1796, il écrivait au général Bonaparte qui venait de prendre la direction de l'armée des Alpes :

« Il est deux heures et rien ne nous arrive ! Le soldat se livre plus que jamais au vol et au brigandage. Des paysans ont été assassinés par nos soldats et des soldats ont été tués par les paysans. Rien ne peut peindre les horreurs qui se commettent... Le soldat court dans les campagnes, ressemblant plus à une bête féroce qu'à un homme... Les officiers sont au désespoir. Le soldat est coupable, mais ceux qui l'exposent à mourir de faim ou à piller sont bien plus coupables... Qui aurait jamais cru que les braves gens de l'armée d'Italie, après tant de sacrifices faits, auraient pour récompense l'alternative ou de mourir de faim ou de s'ériger en brigands ? Les contributions qui, levées sagement, nous auraient fait vivre, deviennent impossibles, le soldat détruisant dans un instant ce qui aurait pu nous faire vivre huit jours sans ruiner l'habitant. Il n'est donc plus de Providence puisque la foudre vengeresse n'écrase pas tous les scélérats qui sont à la tête de l'administration. »

Le 17 avril, ne pouvant supporter la vue d'un pareil état de choses, il avait demandé sa démission, « préférant labourer

la terre pour vivre, disait-il, à me trouver à la tête de gens qui sont pires que n'étaient autrefois les Vandales ». Les soldats supplièrent de la Harpe, qu'ils aimaient et appréciaient, de rester à leur tête en promettant d'être plus sages à l'avenir. Bonaparte, de son côté, se montra excessivement rigoureux à l'égard du pillage opéré par les soldats. Quant à celui que commettaient en grand les fournisseurs et les commissaires, il s'en soucia peu. Il avait trop d'intérêt à se ménager leur très grande puissance pour se montrer inflexible à leur égard.

Il n'est pas étonnant que de la Harpe ait été détesté par les fournisseurs et que bien des personnes soient persuadées qu'il tomba à Codogno victime d'un complot organisé par eux. M. Secretan prouve qu'il n'en fut rien.

En voyant dans l'ouvrage de M. Secretan quelle fut la conduite des commissaires et des fournisseurs à l'époque de l'expédition de Bonaparte en Italie, on comprend mieux les événements malheureux qui signalèrent dans notre pays la période de la République helvétique. La même cupidité d'un certain nombre aboutit à la même misère pour la population du pays, livrée sans défense possible à un certain nombre de fonctionnaires sans cœur et sans humanité.

« Grenadier par la taille et par le cœur », disait Napoléon en parlant de de la Harpe. Ce jugement est très juste, et M. Secretan a bien fait d'attirer l'attention du public sur une des gloires les plus pures de notre pays romand.

E. M.

DOCUMENTS INÉDITS SUR M^{me} DE WARENS

(Suite)

Cet échange de lettres en serait peut-être resté là si, dans le cours de l'année suivante, un certain Vodoz, de la Tour-de-Peilz, n'avait été arrêté à Chambéry, nous ne savons pourquoi, et condamné à la peine des galères. M. Hugonin et M. Barnaud, pasteur à la Tour-de-Peilz, écrivirent l'un et l'autre à M^{me} de Warens pour la prier de s'intéresser à son sort et de le sauver, si possible. Celle-ci leur répondit, dans